Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre – SIAVB



Le SIAVB est un syndicat mixte créé en 1945. Le SIAVB gère la vallée amont de la Bièvre depuis la commune de Guyancourt à la commune de Wissous, sur un parcours de 18 km.

Le SIAVB par le biais des techniques les plus récentes mène une politique qui vise à aboutir à une gestion durable de la rivière que ce soit en matière de gestion des crues, de l'amélioration de la qualité de l'eau et d'entretien de la rivière.

Les missions du SIAVB

- **Entretenir la rivière et ses affluents**, étudier, réaliser et faire des aménagements.
- **Transporter les eaux usées** des collectivités adhérentes et les diriger vers la station d'épuration de Valenton.
- **Préserver et mettre en valeur la Bièvre et ses affluents,** leurs cours et leurs abords sur le plan écologique et paysager.
- **Lutter contre les inondations**
- Instruire les Permis de construire**Instruire les Permis de construire** au titre de l'hydraulique et de l'assainissement.

Projet de renaturation de la Bièvre

Le SIAVB œuvre activement depuis plusieurs années pour la reconquête écologique de la Bièvre.
Pour atteindre cet objectif, il est indispensable et réglementaire d'assurer la **continuité écologique de la rivière.**

Contact

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre – SIAVB

- *9 Chemin du Salvart*
  Verrières-le-Buisson (91)
- 01 69 33 10 10
- Tel d'astreinte : 06 74 94 87 15

- Facebook

- Twitter

Lien associé

Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre www.siavb.fr

- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF